

Internet

LES VOLS L'ÉTÉ

comparativement à l'hiver
à Montréal (2013)INTRODUCTION
PAR EFFRACTION

JANVIER: 967

JUILLET: 967

FÉVRIER: 758

AOÛT: 929

MARS: 773

SEPTEMBRE: 924

VOLS SIMPLES

JANVIER: 2422

JUILLET: 3033

FÉVRIER: 2147

AOÛT: 2750

MARS: 2581

SEPTEMBRE: 2631

Le mois de l'année où l'on
répertorie le plus de vols de
véhicules à moteur: août (602)

SOURCE: BILAN ANNUEL DU SPVM, 2013



PHOTO MONTAGE

Les policiers et les compagnies d'assurance dénoncent l'attitude «imprudente»
de ceux qui annoncent leurs vacances sur les réseaux sociaux.

Inviter les voleurs par Facebook

Le SPVM demande à la population de ne pas annoncer ses vacances sur les réseaux sociaux

Écrire ouvertement sur Facebook que l'on part en voyage est la plus belle des invitations que l'on peut lancer aux cambrioleurs, mettent en garde les policiers et les compagnies d'assurances, qui s'inquiètent de plus en plus de ce phénomène.

Sarah-Maude
Lefebvre

SMLeFebvreJDM



Avec leur popularité grandissante, les réseaux sociaux deviennent un outil de choix pour les cambrioleurs. En quelques clics sur une page Facebook, il est possible de savoir si une personne est en voyage, où elle séjourne et même quand elle pense revenir.

«Il faut se garder une petite gêne. Écrire à tes amis Facebook que tu pars en camping à Mont-Tremblant pendant trois jours et que tu ne seras pas joignable, c'est une porte ouverte pour le cambriolage», résume Laurent Gingras, sergent aux relations médias du SPVM.

«Tu n'as peut-être rien à craindre de tes amis. Mais il y a peut-être des personnes malhonnêtes parmi les amis de tes amis Facebook. Ne pas révéler de déplacements, c'est la base.»

Le service de police montréalais reconnaît

ne pas détenir de données permettant d'établir un lien entre des publications imprudentes sur les réseaux sociaux et des cambriolages.

ASSURANCES INQUIÈTES

«Mais c'est clair, me dit mon instinct, que ça peut faciliter les choses pour un voleur. Ça vaudrait vraiment la peine de faire une étude pour savoir combien de gens se sont fait voler après avoir écrit sur Facebook qu'ils étaient en vacances», souligne le sergent Gingras.

Le phénomène inquiète aussi les compagnies d'assurance. Plus tôt cette semaine, l'entreprise Aviva a publié un communiqué enjoignant à ses clients de ne pas écrire sur les médias sociaux qu'ils sont en vacances, d'autant plus que l'été est la saison des cambriolages.

La compagnie indique que les demandes d'indemnités qu'elle reçoit pour des cambriolages sont en hausse de 24%, 36% et 18% en juillet, août et septembre, par rapport à février, le mois où ce crime est au plus bas.

PRUDENCE

Fait à noter, même si une imprudence de la part du client provoque un vol, la compagnie d'assurance ne peut refuser un rembourse-



CLAUDE SARRAZIN

Sirco

ment pour cette raison.

«Même si on laisse la porte de notre maison débarrée et qu'on se fait ensuite voler, ça ne peut être un cas de refus de la part des assurances. De toute façon, la négligence ou l'imprudence sont presque impossibles à prouver», explique Anne Morin, responsable des affaires publiques au Bureau d'assurance du Canada.

Cette dernière encourage tout de même fortement les gens à ne pas trop «s'exposer sur les réseaux so-

ciaux».

«On le dit depuis des années. Même à l'époque du répondeur, on demandait aux gens de ne pas indiquer sur leur message qu'ils étaient absents pour une durée indéterminée.»

Nullement surpris du phénomène, même s'il en est inquiet, Claude Sarrazin, un expert en sécurité de la firme Sirco, martèle lui aussi que parler de ses vacances sur les réseaux sociaux est la «pire chose à faire».

«C'est aberrant. Tant qu'à ça, autant mettre une pancarte sur son terrain indiquant qu'on est absent et que les bijoux se trouvent dans un tiroir au troisième étage!»

sarah-maude.lefebvre
@quebecormedia.com514.599.5888
8012